

CORONAVIRUS, QUE FAIRE EN PRÉSENCE D'UNE PERSONNE MALADE OU SOUPÇONNÉE DE L'ÊTRE



En cas de personne présentant des symptômes sur le lieu de travail

- Isoler la personne dans un espace séparé des autres personnes.
- Appliquer immédiatement les gestes barrières (garder une distance de 1 mètre) et porter un masque chirurgical.
- Lui faire porter un masque du type chirurgical.
- Éviter tout contact étroit, ne pas la déséquiper.

Avertir rapidement un sauveteur-secouriste du travail formé au risque COVID-19 ou le référent COVID-19.

- Lui faire porter un masque chirurgical type II, des lunettes de protection, des gants jetables.
- Evaluer la situation.
- **En l'absence de signe de gravité**, demander à la personne de contacter son médecin traitant pour avis médical ou contacter le médecin du travail. Si confirmation d'absence de signes de gravité, organiser son retour à domicile en évitant les transports en commun.

En cas de signe de gravité (ex. détresse respiratoire), appeler le SAMU - **composer le 15**.

En attendant la désinfection de la zone et avant de se déséquiper, la personne qui porte assistance s'assure de :

- Signaler et matérialiser chaque surface qui a été souillée, y compris les locaux collectifs (salles de pause, toilettes...).
- Déterminer avec le gestionnaire du site les installations à neutraliser (climatisation, ventilation, escaliers...).

Désinfecter la zone et les équipements potentiellement contaminés

La personne qui a porté assistance se déséquipe

- Se munir d'un sac à déchets.
- Retirer les lunettes de protection puis le masque.
- Retirer les gants en veillant à ne pas toucher la surface extérieure.
- Mettre tous les équipements jetables dans un sac plastique et le fermer.
- Placer ce sac dans un deuxième sac fermé et entreposer 24 heures avant élimination via la filière des ordures ménagères.
- Abandonner le tout sur place jusqu'à la désinfection.
- Désinfecter les équipements réutilisables.
- Se laver les mains.

Contribuer au Contact-tracing

- Lister les « personnes contacts » : soit qui ont eu, avec la personne malade, depuis l'apparition de ses symptômes et dans les 48 heures qui précèdent, un contact direct sans masque en face à face à moins d'1 mètre quelle qu'en soit la durée (conversation, repas, accolade), soit qui ont partagé un espace confiné pendant au moins 15 minutes sans masque (réunion, véhicule) ou sont restées en face à face avec un cas durant plusieurs épisodes de toux ou d'éternuement.

Voir la fiche conseils détaillée : « Contact-tracing : identification et déclaration des personnes contacts »

